L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 18 FEVRIER 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Bénéfice de Mme Cagniart—AIDA—RÊVE DES CONCERTS DU CIEL, *symphonie à grand orchestre et chant par H. Rolling.*

La soirée bénéficiaire de Mme Cagniart, falcon, avait été annoncée une première fois, mais les circonstances en ont forcé l'ajournement. Elle prendra son tour lundi prochain, 22 février.

La très sympathique chanteuse, dont les succès ont été nombreux et bien mérités au cours de cette saison, a composé ainsi son programme : *Aida*, l'un de ses rôles les plus marquants et une symphonie à grand orchestre et chant : *Un rêve des concerts du ciel*, par notre vieil ami, M. H. Rolling, qui a dédié cette nouvelle œuvre à M. Frédéric Maugé. Il est là des pages qui ne pourront qu'ajouter à la réputation de l'éminent professeur et artiste.

En temps et lieu nous reviendrons à ce bénéfice dont nous appelons la complète réussite. Mme Cagnart le mérite pleinement.

Ce soir, représentation de *Sigurd*, cette œuvre qui décidément a pris notre public d'assaut.

Samedi soir, *les Huguenots*, au bénéfice de M. Bordeneuve, avec M. Paulin et Mme Marguerite Macé dans les rôles de Raoul et de Valentine, et le bénéficiaire dans le rôle de Marcel.

Dimanche, en matinée, troisième *d'Hérodiade*, grand succès du moment ; le soir, *Les Mousquetaires au Couvent*, un ouvrage qui figure au premier rang de l'opérette. Poème des plus amusants, des plus mouvementés ; musique pleine d'entrain et de véritable esprit.

La seconde représentation d'*Hérodiade* a été un second succès. La façon dont le public écoute l'œuvre, la fréquence des bravos, indiquent qu'*Herodiade* est une partition destinée à demeurer ici au répertoire. C'est certainement l'une des meilleures créations de M. Massenet.

Nous reparlerons de cette soirée, de celle de vendredi et de ses interprètes dans un prochain numéro.

On sait que Mlle Baux était la bénéficiaire d'hier. Le public lui a témoigné une fois encore, et plus obligeusement que jamais, en quelle estime il la tient, comme chanteuse, comme comédienne.

Son entrée en scène a été saluée de longues salves de bravos, que l'on a fréquemment repris pendant l'ouvrage ; et le succès artistique a été ornementé de nombreux cadeaux et de nous ne savons combien de brassées de fleurs.

Soirée très flatteuse aussi pour MM. Verhées, Guillemot, Mme Duvivier, MM. Rey, Dalin.

Des éloges sont dus également à l'orchestre et aux chœurs dont la responsabilité est considérable d'un bout à l'autre de ces quatre actes.

Académie de Musique.

A Son of Thespis a fait deux fois recette hier, en matinée et le soir. La pièce est goutée du public et M. Milton Nobles et Mme Dollie Nobles y jouent supérieurement un scène des plus franc.

Ne négligez point de faire connaissance avec cette œuvre, l'un des meilleurs cadres pour le talent de M. Nobles. Ce sont quatre actes variés et vraiment attachants.

Théâtre St-Charles.

Ole Olsson toujours ; la pièce restera sur l'affiche jusqu'après demain soir, et personne ne s'en plaindra. Elle offre un intérêt réel et elle est jouée par une troupe où chaque artiste est tenu avec correction et plusieurs d'une façon remarquable.

Dimanche prochain : *Hearts of New York.*

Grand Opera House.

Le programme des Minstrels de la compagnie de Field est assurément des plus attrayants.

Il est long, corsé et cependant les demandes de bis sont nombreuses, nous vous l'affirmons. C'est que cette compagnie possède des comiques qui amènent vite s'emparer d'une salle ; elle compte aussi des spécialités fortes marquantes dans leurs genres respectifs.

Ce soir, cinquième représentation.

Dimanche 21 février, Lillian Lewis.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1891.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera au sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et bien numérotés sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, Centre Canal et Commune.

J. TUYER, Président.
EDW J. BOBET, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyès.
Jules Aucoin,	E. J. Desmarest.
M. Cuvy,	E. J. E. Bequet.
J. C. Hincks.	Geo. Pilot.
Hyacinthe Lanneau,	L. Bonnet.
Henri Dumas.	E. L. Taylor.

24 hv 21-3 av

LE CAMELIA.

Le docteur B....., — si je vous fais son nom, très illustre, c'est uniquement afin de ne pas lui susciter d'indiscrètes condoléances, — le docteur B....., donc, était déjà, il y a un quart de siècle, une des sommités médicales les plus en vue et les plus recherchées !

Sa réputation, franchissant les frontières, lui avait valu les plus flatteuses distinctions sous forme d'ordres multicolores, de diplômes et, ce qui n'était assurément à dédaigner, de plantureux honoraires !

Si bel et si bien que le docteur B..... riche, écouté et vanté, pouvait passer à juste titre pour un des heureux de ce monde !

Jeune encore, garçon, et ainsi brusque que le célèbre Dupuytren, il cachait, ainsi que lui, sous une écorce rude, le meilleur cœur et la plus exquise bonté.

* *

Il habitait et habite encore, le neuvième arrondissement, une large rue, bordée de hautes maisons, dans l'une desquelles il occupait le premier étage, meublé avec le goût le plus parfait, et encombré de ces mille riens qui font percer l'artiste sous l'homme de science, — deux choses qui ne vont pas toujours ensemble, quoi qu'on en ait dit !

Bref, certain jour que M. B..... venait d'achever sa toilette et se disposait à se rendre à la clinique, sa concierge, une vieille bonne femme, ridée comme une pomme en janvier, bavarde, remuante, autoritaire et bossue, fit irruption presque de force dans son cabinet, au grand scandale du valet de chambre qui s'efforçait de la lui barrer le passage.

— Eh bien, s'écria-t-elle en se campant sur la hanche devant le médecin, vous pouvez vous vanter d'avoir un larbin qui entend la consigne, M. B.....! Ventrebleu, comme il m'a secouée, le gredin ! un peu plus et je n'entrais pas.

— Vous aviez donc bien besoin d'entrer, mère Germain ? riposta le docteur en souriant et en enfilant son pardessus.

— Besoin !..... ah ! fichtre, oui ! et besoin tout de suite ! s'exclama la vieille femme avec volubilité. Parce que la maladie est comme des œufs sur le plat, ça ne peut pas attendre.

— Qui donc est malade ?

— Oh ! quelqu'un que vous ne connaissez pas parbli ! et pas de gros monde !... sans ça, on serait venu vous chercher en traîtale !

— Tandis que.....

— Il s'agit d'une pauvre diablesse d'ouvrière, — une honnête fille, autant que vous êtes un brave homme, pas vrai ? — ça demeure là haut, sous les toits, dans un chenil de soixante-quinze francs par an, que le propriétaire, oh, l'enganc ! voulait même augmenter le dernier terme, mais que je n'ai pas laissé faire.

— Bref, la jeunesse qui l'occupe, elle est jeune, pas jolie, mais travailleuse à mort, et puis sage, et puis..... enfin, du bon peuple, quoi !

Eh bien, docteur, ça se tord sur sa paillasse, ça crache le sang !..... et pour ainsi dire que, ce matin, ne indignité, ayant un des gros bonnets des hôtes dans la maison, de laisser crever cet enfant-là, sans secours..... Voilà pourquoi j'ai honspillé Joseph pour entrer... et pourquoi je vous dis : Vous allez sortir, mon bon M. B..... ça va bien vous aller grimper six étages avec moi, et ça vous comptera pour une bonne action avant déjeuner..... ce qui ne fait jamais de mal ! c'est promis, hein ?

Le médecin sourit, prit son chapeau et sa canne et répliqua simplement :

— Montons !

* *

Mme Germain n'avait pas exagéré.

Le docteur trouva, dans un taudis de quatre mètres carrés éclairé par une lucarne exiguë, et presque veuf de meubles, une malheureuse fille de vingt-deux ou vingt-trois ans atteinte de pneumonie double avec complication d'hémoptysie.

La concierge lui narra alors l'histoire de la malade : employée dans une maison de passementerie et gagnant cinquante sous par jour, c'est-à-dire juste de quoi ne pas mourir de faim ! Elle ajouta qu'elle avait attrapé un *chaud et froid*, faute d'être assez vêtue, et que, plutôt que se plaindre, depuis trois jours elle gisait sur son lit, sans soins, sans remèdes et sans nourriture ;

Le docteur B..... fronça le sourcil.

— Absurde ! grommela-t-il, — et désolant !

— Vous allez la soigner et la guérir, n'est ce pas, mon cher médecin du bon Dieu ! s'écria la portière avec animation.

— Hum ! marmotta M. B..... en examinant attentivement le sujet, ceci me semble bien difficile..... surtout ici !

— Oui, pas de cheminée, pas d'espace ! rien de rien ! grogna Mme Germain en ébauchant un geste de colère. Ça s'appellent ça une chambre, ces gueux de propriétaires ; un galetas, un trou à souris..... un..... mais comment faire, alors, docteur ? interrogea-t-elle les yeux humides.

— Comme ceci ! riposta brusquement le médecin, en dépouillant prestement son pardessus et en jetant son chapeau et sa canne sur la seule chaise qui fût dans la mansarde.

Et, roulant longuement la malade dans sa couverture, il l'enleva dans ses bras et se prit à descendre vivement les cinq étages qui conduisaient chez lui.....

Pendant que Mme Germain, portant le pardessus, la canne et le chapeau, dégringolait sur ses talons en exclamant :

— Ah ! Jésus Dieu ! Ah ! Jésus Dieu !

* *

Le docteur B..... coucha la jeune fille dans son propre lit, lui administra lui-même les premiers médicaments, et, ayant installé près d'elle sa servitrice, s'en fut enfin à l'hôpital, où il arriva plus d'une heure en retard.

Ce jour là, il fut plus brusque, plus sec encore que de coutume, car les malades qui le virent consulter dans l'après midi, furent expédiés avec un laconisme plus grand que jamais !

Son salon vide, le docteur revint s'asseoir près de l'ouvrière et passa la nuit à son chevet !

Le cas était grave ! Si grave, que pendant cinq semaines, le brave médecin désespéra ! Mais sa science et sa ténacité triomphèrent enfin de la pneumonie.

Deux mois plus tard, il conduisait lui-même la reconvalescente à la campagne, payant d'avance pour elle un mois de repos et de bon air destinés à lui rendre des forces.

Dire l'explosion de reconnaissance que Marie Esnault, — elle s'appelait ainsi, — manifesta à son sauveur, serait chose impossible. Tout ce que le cœur d'une femme peut contenir de gratitude, d'effusion, de tendresse, s'exhala des lèvres de la convalescente, et le docteur B..... s'en revint à Paris si ému, qu'il en oublia de déjeuner.

* *

Marie se présenta, sitôt son mois de campagne achevé, pour remercier encore M. B..... qui se trouvait en Russie.

Elle lui écrivit et, craignant d'être indiscrète, n'osa plus revenir.

Mais le premier décembre suivant, anniversaire du jour où le docteur était venu l'arracher à sa mansarde, elle vint déposer chez lui un petit paquet qu'elle remit à Joseph, en évitant de se faire reconnaître.

Ce paquet contenait une simple fleur de camélia, que la pauvre fille avait bien payée six francs, et était accompagné de ces mots d'une orthographe ultra-fantaisiste :

" Vous m'avez dit un jour, ô mon sauveur, que votre fleur favorite était le " camélia. Puisse celui-ci vous rappeler " l'infinie reconnaissance et l'affection " de votre à jamais dévouée

" MARIE ESNAULT. "

M. B....., en ouvrant le paquet, eut un éclair dans le regard, quelque chose comme une semi-larme, et le camélia s'épanouit sur sa cheminée jusqu'à ce que le dernier an fût tombé.

* *

Et *pendant vingt quatre ans*, chaque 1er décembre, il reçut un présent semblable !

Marie ne fût privée de manger à cette une semaine pitiés que de manquer à ce pieux devoir.

Le docteur y comptait si bien que ce matin-là il mettait sur sa table un cornet en cristal où le camélia trônait aussitôt que Marie l'avait apporté !

Or, au dernier anniversaire, le docteur l'attendit vainement.

La journée entière s'écoula sans que l'envoi de la reconnaissante ressuscitée arrivât.

M. B....., nerveux, d'exécrable humeur, eut des scènes de bonsoir terribles pour tout le monde, et, ce qui lui parut étrange, ne dormit pas de la nuit.

Le lendemain, dès l'aube, il donna l'ordre d'atteler son coupé et se rendit lui-même à la dernière adresse que Marie Esnault lui avait indiquée.

Elle en était partie depuis plusieurs années.

Mais on le renseigna, et après dix démarches infructueuses, il finit par arriver à son domicile actuel.

Mais pour y apprendre que la pauvre femme était morte l'avant-veille.

Sous la porte, tendue de blanc, le cercueil de celle qu'il avait si miraculeusement disputée à la mort attendait les ouvriers de la sépulture.

Pâle et stupéfié comme tous les docteurs B..... remonta dans sa voiture et, ventre à terre, se fit conduire aux Halles, presque voisines.

Un quart d'heure plus tard, il reparaissait au moment même où les croque-morts chargeaient la bière sur le char funèbre.

L'illustre médecin posa lui même une superbe couronne de camélias sur le drap mortuaire, et, tête nue, suivit le convoi jusqu'au cimetière.

Et quand la terrible boîte disparut dans la terre jaune, il pleura.

C'était un lambeau de ce qu'il y avait eu de meilleur dans sa jeunesse qui s'en allait !

Comprenez-vous, à présent, pourquoi je ne l'ai pas nommé ?

HENRI TESSIER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1892.
—Indications : Pour la Louisiane.—Temps plus chaud, vents du sud et probablement pluies légères.

Température du 17 février 1892.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	
Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin..... 50	9
Midi..... 64	18
3 P. M..... 66	19
6 P. M..... 62	17

MARIAGES NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé, pendant les dernières 24 heures.

Mariages.

Hugh Brady à Mlle Mary Knollmann.
Léon Despeur à Mlle Philippina Schmidt.
Nemours Riviere à Mlle Lydie Cerisse.
Robert E. Scott a Mlle Ada Harris.
James B. Moore à Mlle Agnes B. Haghery.
Theodore Leanner à Mlle Virginia Fritz.

Naissances.

Mme Louis Koo'sberger, une fille.
Mme Alphonse Borders, un garçon.
Mme W. T. Dat se, une fille.
Mme Paul R. Aiker, un garçon.
Mme Fr ak Deauth, une fille.
Mme Frank Rippold, une fille.
Mme John F. Rhehardt, un garçon.

Décès

Joséphine Williams, 6 jours, 558 rue St-André.
Veuve Mary Mellani, 56 ans, 1,668 rue Tchoupitoulas.
Mme J. B. Abadie, 35 ans, 265 rue Decatur.
George T. Holgins Jr, 8 mois, 139 rue St-Charles.
Joseph Duran, 1 an, 294 rue Malpomène.
Geo. C. W. Haim, 25 ans, 231 rue St Louis.
Theo. Aure, 75 ans, Passe Christian, Miss.
Catherine Huber, 18 jours, 144 1/2 rue Cypress.
Frank Travas, 60 ans, 32 rue Marigny.
William Walsh, 50 ans, rue Erato, près Locust.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mutual Building and Homestead Association à Mme S. Hosey, un terrain borné par les rues Magazine, Bellecastle, Dufossat et Constance, $3,000.

F. Hohn à L. Lambert, un terrain borné par les rues Magazine, Amélia, Constance et Panis on, $2,000.

Mme C. Cleveland à Mme T. Starkey, un terrain borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, St-Patrick et St-David. $130.

J. Ostenieser à Mlle C. Ostenieser, un terrain borné par les rues Locust, Philip, Magnolia et Première, $1,400.

C. Schenck à S. Huber, deux terrains bornés par les rues Washington, Clara, Willow et Quatrième, $250.

Cour Civile de District.—

Conseaux et Voorhies contre E. J. Howard, en $5,409 10 de dommages.

Hy. Denis contre W. O. Leary, pour $700.

J. L. Knoepfer contre J. Hoffman, pour $400.

A Montaleone contre la Royal Insurance Company, pour $20,000.

W. H. Harris contre Thos. Pickles, en $2,000 de dommages.

Flower & King contre O. B. Sansum pour $1,107 56.

J. C. Eyrich fait cession de bien à ses créanciers.

Actif $26,431 95. Passif $24,801 33.

Mme N. Gonzales contre la N. O. and Texas R. R. Co., en $20,000 de dommages.

Cour Criminelle.—Section A.—

Hy Gray, attaque, $10 ou 10 jours.

Joe Jackson, voies de fait, $20 ou un mois.

Augusta Adams, larcin, 4 mois.

Police Board.—

Les membres du Police Board se sont réunis hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Shakespeare. MM. Morse, Colonnelle, Droll, Beanham, le secrétaire Donnaud, le chef Gaster et le secrétaire Vandervoort étaient présents.

Après la lecture des minutes, on procède à l'audition des cas qui sont au nombre de trois.

Le premier est celui des agents Jno Thomas et R. W. Brooks, du 5me precinct, accusés de voies de fait. L'affaire est remise indéfiniment, le recorder du district n'ayant pas encore rendu sa décision.

L'agent Eugène Williams, accusé de s'être absenté sans autorisation, est condamné à perdre deux jours.

On condamne à perdre trois jours l'agent Louis Allen, du 5me precinct, qui est accusé du même délit.

Le secrétaire lit une lettre de W. Rogers, qui demande quelles sont les raisons qui ont porté le Board à reponsser son application comme membre de la police.

L'accent Krooper est autorisé à recevoir une somme de $10, montant d'une amende à laquelle un individu qui avait déchiré l'uniforme de l'agent, a été condamné.

Le docteur Bayon fait son rapport qui accuse 110 consultations et 42 cas de maladie.

Les agents suivants qui ont été malades reçoivent moitié salaire : Chas. Haines, 21 jours ; John Johnson, 10 jours ; Wm. Walsh, 6 jours ; Wm. Hendricks, 45 jours, l'opérateur de l'étang, 5 jours, et Dan Waran, 7 jours.

Le Board accorde à l'agent John Riley, une somme pour remplacer une partie de son uniforme qui a été déchiré par un prisonnier.

On accorde pour la même raison, une somme de $10 à l'agent Terrebonne.

Sur motion de M. Drolla, la question de louer un local pour le nouveau wagon de police, est remise indéfiniment.

On décide de ne pas agir dans l'affaire du détective Flood, avant que la cour criminelle n'ait rendu sa décision.

Sur motion de M. Beanham, des remerciements sont votés au chef de Police et à son secrétaire, pour les améliorations qu'ils ont apportées à la condition de la police.

Noyé.—Vers 6 heures du matin, tandis que le schooner *Nouveau* se trouvait dans le lac, entre le Fort Esperanza et le West End, un des matelots nommé Wm Swanson est tombé pardessus bord et s'est noyé. Le corps a été transporté dans la goélette jusqu'au pont Magnolia, où le coroner a vu le corps et donné un certificat de décès par submersion.

Cheval emporté.—A 3 heures 30 de l'après-midi, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. McGuinis, qui se trouvait à l'encoignure des rues Première et Water, a pris le mors aux dents. Quant on a arrêté le cheval, à l'encoignure des rues 8ie Marie et Tchoupitoulas, on s'est aperçu que le boggy avait été presque démoli durant la course de l'animal.

Affaire Garcia.—Le jury chargé de juger l'affaire Garcia, a rapporté un verdict d'acquittement en faveur de l'accusé.

Lectures à l'Université Tulane.—Le programme des lectures qui devaient commencer cette semaine à l'Université Tulane, a été révisé comme suit :

Lectures de 3 heures 30 à 4 heures 30 P. M. Psychologie—Prof. Dixon.

Mardis 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19 avril.

Le Drame en France—Prof. Fortier.

Mercredis, 9, 16, 23, 30 mars, 6, 13 avril.

Langue anglaise et littérature—Prof. Sharp.

Jeudis 10, 17, 24, 31 mars. 7, 14 avril.

Histoire Anglaise—Prof. Fickland.

Vendredis 4, 11, 18, 25 mars. 1, 8 avril.

Lectures du soir.

7 heures 30 à 8 heures 30.

La Chimie pratique—Prof. Ordway.

Lundis 7, 14, 21, 28 mars. 4, 11 avril.

Electricité et Magnétisme—Prof. Ayres.

Samedis 12, 19, 26 mars. 2, 9, 16 avril.

Bal de la Société Française.—C'est après-demain samedi, nous le rappelons à nos lecteurs français ou d'origine française et amis de la France, qu'a lieu, à la Sa'le Gronewald, le grand Bal annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle — fête très courue, très populaire comme on le sait, à cause de l'extrait tout-à-fait exceptionnel qui y règne et de l'œuvre charitable en vue de laquelle elle est donnée. Il y aura évidemment foule, après-demain soir, à la Salle Gronewald.

Les relations politiques entre les deux factions démocratiques.

Le Comité central démocratique (faction McEnery), s'est réuni de nouveau hier, à midi et demi, pour recevoir la réponse du comité Foster, à la communication de M. Léon Jastremski.

Le comité Foster étant en séance et n'ayant encore pris aucune décision, on a ajourné à 2 heures de l'après-midi, mais la séance n'a été rouverte qu'à 3 heures, pour recevoir le sous-comité chargé de soumettre la réponse.

Ce comité se composait de six membres, MM. Dou Caffrey, S Lanier, E. T. Kruttschnitt, D. M. Pugh, W. H. Rogers et J. S. Young.

M. Don. Caffrey a soumis la communication de son comité et a demandé à M. Jastremski de nommer un comité d'un nombre égal de membres, conformément aux résolutions contenues dans la réponse.

Leur mission étant terminée, les membres du Comité se sont retirés et sur motion de M. Geo Dupré, le Comité est entré en séance exécutive pour prendre connaissance de la réponse du Comité opposé.

Voici les raisons pour lesquelles le Comité Foster a refusé d'acquiescer aux propositions du Comité McEnery, représenté par le Col. Jastremski.

1. Il n'y a pas le temps nécessaire pour commencer une nouvelle campagne et discuter les titres et la valeur des candidats.

2. Si patriotes que soient les démocrates de la Louisiane, ce serait abuser de leur temps et de leur patience.

3. Ce serait rallumer le feu de la division qui tend à s'éteindre.

Le comité tient à lutter jusqu'au bout, et ne croit pas sa mission achevée, tant que la loterie ne sera pas condamnée par la majorité des suffrages.

Le Comité consent cependant à une entente, à condition qu'il nommera les candidats aux places de gouverneur et d'avocat général ; que le Comité McEnery choisira les candidats aux places de lieutenant-gouverneur et d'auditeur.

3. Que les trois candidats de l'Alliance des Fermiers resteront sur le ticket, enfin que les bulletins de vote du parti se prononceront directement contre l'existence de la loterie.

Le Comité McEnery, par l'organe de son président Jastremski, a rejeté ces propositions, mais a nommé un nouveau sous-comité pour essayer d'arriver à une entente commune.

Ce comité est composé de MM. A. W. Cockerell, Walker Fenpatrick, Ch. A. Butler, J. B. Snyder, H. A. Ponder, Crewder, E. A. Sullivan, J. M. Kenedy.

M. Foster, candidat *anti* au poste de gouverneur, a adressé au président de son comité la lettre suivante :

Nlle-Orléans, 16 février 1892.

Hon. Theo. Wilkinson, président du Comité Central Démocratique :

Cher Monsieur,

Vu les événements qui ont motivé la réunion du Comité central, je crois devoir laisser à ce comité le soin de prendre une décision au sujet de ma candidature. Cette nomination, je le tiens directement du parti démocrate assemblé en Convention, et je crois que je n'ai pas le droit de la refuser sans en référer à ceux de qui je la tiens, mais par suite des événements, et de ma confiance dans le patriotisme du comité, je crois que je puis m'en rapporter à sa décision.

Cette nomination n'a pas été cherchée ni désirée par moi. Je me l'imposée comme un devoir, parce que je pensais connaître un peu ce que le parti voulait refuser de rempir. En vous informant que je suis prêt à refuser la nomination, je désire ajouter que je n'ai rien affligé pour assurer les progrès de la cause que nous défendons depuis deux ans, et que n'est pas sans satisfaction que je puis dire que partout où je me suis trouvé depuis la récente publication de la lettre de M. Morris, j'ai constaté qu'elle avait causé un grand enthousiasme et la détermination bien arrêtée d'arriver à une solution définitive du différend.

L'ambition est étrangère à cette lutte, qui n'est qu'un héroïque effort pour conserver les intérêts et les principes du parti démocrate, pour établir un bon gouvernement en Louisiane, et empêcher le renouvellement de la charte de la loterie.

Personne ne doit s'opposer à l'accomplissement de cette tâche. L'unité du parti démocrate et le respect de ses principes, doivent être la plus grande, la seule ambition de tout démocrate, un bon gouvernement, le désir de tout citoyen.

A mon avis, tant qu'il restera un vestige de pouvoir à la Loterie sur la politique de l'Etat, le parti sera menacé. Je prétends qu'une grande responsabilité incombe à notre comité et que de sa décision dépend le sort de l'Etat. A vous est confié le soin de conserver la terre sainte, et de vous l'on attend une décision qui assurera la fusion des vrais démocrates de la Louisiane dans un parti qui détruira à jamais la Loterie et soustraira la politique à son influence.

J'exprime l'espoir qu'aucun acte du comité n'aura pour résultat de paralyser que les branches, exécutive et législative, de notre gouvernement soient contrôlées par la Loterie ou les partisans de la Loterie. Cela est de première nécessité. Je pense aussi que ce fera un acte de justice envers ceux qui ont si noblement soutenu nos causes et sont venus au secours du parti démocrate, alors qu'il était menacé, seront l'objet d'une sollicitude toute spéciale de votre part.

Placé en avant-garde dans les intentions démocratiques de votre comité et dans son habileté à résoudre sagement la question, je suis votre dévoué,

M. J. FOSTER.

M. Wilkinson a reçu aussi de M. Chas Parlange, la lettre suivante :

Hon. Th. Wilkinson, président du Comité Central Démocratique d'Etat :

Cher monsieur,

Je soumets par votre intermédiaire, à la décision du Comité Central, dont vous êtes le président, la question de ma candidature au poste de juge de la cour de district, division C.

Je regrette que l'état de ma santé m'empêche d'assister à la séance du comité.

Respectueusement,
CHAS. PARLANGE.

M. S. Adams, candidat au poste de secrétaire d'Etat, et M. Cunningham, candidat au poste d'avocat-général, ont aussi donné leur démission.

MM. Randall Gibson et E. White, sénateurs, qui sont arrivés hier matin de Washington, avec l'intention d'user de leur influence pour faciliter la réconciliation, se sont rendus à la séance de l'après midi au quartier-général de la faction Foster et ont assisté à la séance du comité.

Mort de M. F. Gondon.—Hier, vers 4 heures et demie de l'après-midi, un nombreux cortège, composé de l'élite de la population néo orléanaise, créole et française, conduisait au champ du repos, le regretté et honorable homme qui était bien estimé et qui sera bien regretté.

M. F. Gondon, qui était français de naissance—il était né à Marseille—pouvait passer pour un de ces meilleurs et de ces plus anciens créoles.

Il avait près de soixante ans de résidence à la Nouvelle-Orléans, où il s'était, dès les premiers jours, identifié avec le pays, il en avait adopté les idées, les mœurs, et était devenu un véritable Louisianais. Intelligent, honnête, doué de l'esprit des affaires, il s'était fait un nom honorable dans le monde de la finance.

Il avait appartenu à plusieurs de nos meilleures institutions de crédit, et, dernièrement, il avait contribué à fonder, avec M. Miltenberger, la Compagnie d'Assurances du Sud, dont il était un des plus solides soutiens. Luttant avec courage, depuis longtemps—depuis deux ans, croyons-nous—contre le mal qui ne pardonne jamais, surtout à son âge—il avait 74 ans—il a fini par y succomber.

Sa mort, survenue plus tôt qu'on ne s'y attendait, a causé une douloureuse surprise à ses chaleureux et très nombreux amis. Il laisse une famille éplorée, inconsolable, aux douleurs de laquelle nous prenons une part aussi vive que amère.

Déjà.—A peine arrivé, parmi nous, et n'ayant pas même eu le temps de s'acclimater, le artistes de notre Opéra Français font leurs préparatifs de départ. Nous apprenons, en effet, que M. et Mme Paulin, M. et Mme Guillemet, MM. Rousamond et Bordeneuve ont déjà retenu leurs places à bord d'un navire de la Compagnie Transatlantique française, à l'agence de M. Boisson, coin des rues Toulouse et Bourbon.

Menus faits.—A 4 heures 15 du soir, John et Ben Carroll, qui se trouvaient aux hangars de Morgan, au coin des rues North Peters et Bienville, ont été attaqués et brutalement battus au nommé Débahy avec lequel ils avaient eu une discussion. Les deux agresseurs ont pris la fuite avant l'arrivée de la police.

—A 9 heures du matin, une fille de M. F. Dunn, qui se trouvait à l'encoignure des rues Valence et St-Charles, a été prise d'une hémorragie des poumons. Le Dr Beards a été appelé de suite, mais malgré ses soins, la malade a expiré en quelques instants. Le corps a été transporté chez les parents de la défunte, rue Prytanée, près Joséphine.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

(New-York, le 1er Août 1888.)
123 E. 37th st.

A MM. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.,
Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume que je subissais la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 26 ans. Avec toutes sortes de changements dans mon système climatique, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient réclamé au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il est devenu mon chef de famille dans la politique